

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél: 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr
www.territoireenergiegard.fr

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE GARDOISE

PROJET ACTEE



DE QUOI S'AGIT-IL ?

TE 30 a été lauréat du programme ACTEE – Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique. Ce programme est porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

L'OBIECTIF

Son objectif est de mettre à disposition et financer des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans deux domaines :

- L'efficacité énergétique des bâtiments publics.
- La substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone.

Le syndicat finance :

- Jusqu'à 50 % des études énergétiques
- L'accompagnement par un économe de flux
- Un logiciel* de suivi
- * Si membre du groupement d'achat d'énergies

Jeremy PEREDES

Technicien économe de flux **Tél:** 06 77 89 72 18
jeremy.peredes@territoireenergiegard.fr
www.territoireenergiegard.fr

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, ACTEURS PRINCIPAUX DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Les collectivités disposent d'une responsabilité pour mener à l'échelle locale les politiques climat-air-énergie et pour les mettre en œuvre.

Domaines d'actions sur lesquels les collectivités peuvent s'engager :

- La réduction de la consommation d'énergie : travaux d'isolation des bâtiments publics, extinction de l'éclairage public ...
- La diminution des pollutions et le développement des transports propres : achat de véhicules électriques...
- Le développement des énergies renouvelables : pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, création de réseaux de chaleur...